

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 21 novembre 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-01-18/B-00367
Propriétaire(s) : Shek Financial Inc.
Emplacement : 839, (839A et 839B), avenue Ivanhoe
Quartier : 7 – Baie
Description officielle : lot 108, plan enr. 348
Zonage : R2G [1564]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de deux étages en cours de construction.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 7,6 mètres sur l'avenue Ivanhoe, une profondeur de 30,48 mètres et une superficie de 231,8 mètres carrés. La parcelle sera occupée par une moitié de la maison jumelée dont l'adresse municipale sera le 839B, avenue Ivanhoe.

Le terrain conservé est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire. Il aura une façade de 7,6 mètres sur l'avenue Ivanhoe, une profondeur de 30,48 mètres et une superficie de 231,8 mètres carrés. La parcelle sera occupée par une moitié de la maison jumelée dont l'adresse municipale sera le 839A, avenue Ivanhoe..

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.